



Commission
européenne

Première Enquête européenne sur les compétences linguistiques

Résumé

Table des matières

Origines de l'Enquête	3
Pilotage de l'Enquête.....	3
Résultats : niveau de langue	6
Performance globale.....	6
Performance par système éducatif	7
Performance selon les langues.....	9
Créer un indicateur européen de compétences linguistiques	10
Bilan : les questionnaires contextuels.....	12
Défis pour l'apprentissage des langues en Europe	14
Références.....	15

Le rapport complet est disponible sur :
<http://ec.europa.eu/languages/eslc/docs/fr>

Les séries de données complètes concernant l'étude sont disponibles sur:
<http://crell.jrc.ec.europa.eu/index.php/component/content/article/275-eslc>

Origines de l'Enquête

Ce résumé présente une vue d'ensemble de l'Enquête européenne sur les compétences linguistiques (ESLC) ainsi que de ses conclusions les plus importantes. L'analyse complète est présentée dans deux documents : *Première Enquête sur les compétences linguistiques : Rapport Final* et *Première Enquête sur les compétences linguistiques : Rapport Technique*.

L'Enquête ESLC a été mise en place afin de fournir aux pays participants des données comparatives sur les compétences en langue étrangère et des idées sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'apprentissage des langues : « L'objectif poursuivi n'est pas seulement d'entreprendre une enquête sur les compétences linguistiques, mais également, à travers celle-ci, d'obtenir des informations sur l'apprentissage des langues, la pédagogie et les programmes d'études. »ⁱ L'Enquête ESLC a également comme objectif de permettre la mise en place d'un indicateur européen des compétences linguistiques afin de mesurer les progrès par rapport aux Conclusions du Conseil européen de Barcelone (2002)ⁱⁱ, qui demandait qu'une action soit menée « *pour améliorer la maîtrise des compétences de base, en particulier par l'enseignement d'au moins deux langues étrangères dès le plus jeune âge.* »ⁱⁱⁱ. C'est la première enquête de ce type.

En 2005, la Commission européenne a présenté les détails de sa stratégie pour la mise en place de l'Enquête européenne sur les compétences linguistiques. Le contrat pour l'Enquête a été attribué en 2008 au Consortium SurveyLang, un groupe constitué de huit organisations spécialisées dans les domaines de l'évaluation linguistique, de l'élaboration de questionnaires, de l'échantillonnage, des processus de traduction et de la psychométrie. L'Enquête principale a été menée au printemps 2011.

Un Comité consultatif composé des représentants de tous les pays membres de l'UE et le Conseil de l'Europe ont apporté un soutien important à la Commission européenne tout au long du processus de développement et de la mise en place de l'Enquête.

Pilotage de l'Enquête

Quatorze pays européens ont participé à l'Enquête : la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la France, La Grèce, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni (Angleterre). Les trois communautés linguistiques de Belgique ont participé séparément, ce qui fait au total 16 systèmes éducatifs. En Angleterre, l'Enquête a été menée quelques mois après les autres pays et le compte rendu en est présenté en annexe du Rapport principal de l'ESLC.

L'Enquête ESLC a recueilli des informations à propos du niveau en langue étrangère des élèves européens en fin de premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 2 de la Classification internationale type de l'éducation – CITE) – ou dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE). Seuls les élèves ayant appris la langue étrangère pendant au moins une année scolaire entière ont pu participer à l'Enquête. Le niveau choisi était représentatif de la manière dont l'apprentissage des langues est

organisé dans les différents pays, par exemple l'âge auquel les élèves commencent à apprendre une seconde langue étrangère.

Cette première phase de l'Enquête ESLC a testé un échantillon représentatif de presque 54 000 élèves. Chaque système éducatif a testé les deux langues étrangères les plus enseignées dans son entité (dénommées de la manière suivante : première langue étrangère et seconde langue étrangère) parmi les cinq langues testées : allemand, anglais, espagnol, français et italien. Chaque élève a été évalué dans une seule langue.

L'Enquête a été menée selon les standards internationaux qui s'appliquent pour des enquêtes de même envergure telles que PISA, PIRLS and TIMSS.

Trois activités langagières ont été évaluées dans les tests de langue : la compréhension orale, la compréhension écrite et la production écrite (on a considéré qu'il était logistiquement difficile d'évaluer la production orale lors de cette première étape). Chaque élève a été testé dans deux de ces trois activités langagières. Chaque élève a reçu un test en fonction d'une estimation de son niveau, rendue possible grâce à un test de placement. Cette approche ciblée a permis de recueillir plus de réponses valides.

L'ESLC a été administrée sur papier et également sur ordinateur.

Les résultats de l'Enquête sont indiqués en référence aux niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR)^{iv}. Le CECR a été largement adopté en Europe et au-delà en tant que cadre pour l'enseignement des langues, ainsi que pour développer une compréhension partagée des niveaux de compétence en langue. Il définit six niveaux de compétence fonctionnelle en langue, du niveau A1 (le plus bas) au niveau C2. L'Enquête s'est intéressée aux niveaux A1 à B2. Il a également été nécessaire de définir un niveau pré-A1 afin d'établir un seuil pour le niveau A1.

Comme le montre le tableau 1, les termes d'« utilisateur élémentaire » et d'« utilisateur indépendant » désignent les niveaux A et B qui sont eux-mêmes subdivisés en 4 niveaux. L'Enquête ESLC fournit aussi des données sur un niveau inférieur à A1, nommé ici « débutant ».

Tableau 1: Vue d'ensemble des niveaux de l'Enquête et des niveaux du CECR

Niveau ESLC		Niveau CECR	Définition
Utilisateur indépendant	Avancé ou indépendant	B2	Un utilisateur indépendant de la langue qui peut s'exprimer clairement et de manière efficace.
	Niveau seuil	B1	Un utilisateur indépendant qui peut se débrouiller dans des situations simples de la vie quotidienne.
Utilisateur élémentaire	Intermédiaire ou de survie	A2	Un utilisateur élémentaire qui peut utiliser une langue simple pour communiquer sur des sujets quotidiens.
	Introductif ou de découverte	A1	Un utilisateur élémentaire qui peut utiliser une langue très simple, avec la coopération de son interlocuteur.
Débutant		Pre-A1	Un apprenant qui n'a pas encore atteint le niveau de compétence décrit au niveau A1.

Beaucoup d'efforts ont été mis en œuvre pour rendre les cinq tests de langue comparables, à la fois en termes d'activités langagières évaluées et dans le domaine de l'interprétation des niveaux du *Cadre européen commun de référence*. Le Rapport final contient des exemples de tâches utilisées dans les tests de langue.

Afin de valider les standards, des informations supplémentaires ont été recueillies, notamment grâce à la mise en place d'une comparaison multilingue d'échantillons de productions écrites. Dans une section du questionnaire destiné aux élèves, il leur a été demandé aux élèves d'auto-évaluer leurs compétences langagières à travers 16 « descripteurs de compétences » correspondant aux descripteurs du Cadre.

Les questionnaires ont été soumis aux élèves évalués, ainsi qu'aux professeurs de langue étrangère et aux directeurs de leurs établissements. De plus, des informations plus générales concernant les systèmes éducatifs ont été recueillies grâce aux coordinateurs nationaux.

Résultats : niveau de langue

Performance globale

Les compétences en langue auxquelles les élèves parviennent dans le système scolaire ont encore besoin d'être améliorées de manière significative.

Les résultats de l'Enquête montrent un niveau global peu élevé de compétences, que ce soit pour la première ou la seconde langue étrangère évaluée. Le niveau de l'utilisateur indépendant (B1+B2) est atteint par seulement 42% des élèves testés pour la première langue étrangère et par seulement 25% pour la seconde langue étrangère. De plus, un nombre assez élevé d'élèves n'a pas même atteint le niveau d'utilisateur élémentaire : 14% dans le cas de la première langue et 20% pour la seconde langue étrangère.

Tableau 2 : Pourcentage des élèves atteignant chaque niveau du CECR pour la première langue et pour la deuxième langue étrangère (moyenne globale des résultats des systèmes éducatifs)

Langue testée	Pre-A1	A1	A2	B1	B2
Première langue étrangère	14	28	16	19	23
Deuxième langue étrangère	20	38	17	14	11

Le tableau 3 résume les résultats par activité langagière. Ce tableau confirme que pour toutes les activités langagières évaluées, les résultats sont meilleurs pour la première langue étrangère : le niveau de l'utilisateur indépendant (B1+B2) pour la compréhension écrite, la compréhension orale et la production écrite est en moyenne (moyenne non pondérée) de respectivement 41%, 45% et 40% pour la première langue étrangère et de 27%, 27% et 22% pour la seconde langue.

Tableau 3 : Pourcentage des élèves atteignant chaque niveau du CECR pour la première langue et pour la deuxième langue étrangère, par activité langagière (moyenne globale des résultats des systèmes éducatifs)

Niveau	Première langue étrangère			Deuxième langue étrangère		
	Compréhension écrite	Compréhension orale	Production écrite	Compréhension écrite	Compréhension orale	Production écrite
B2 – Avancé ou indépendant	27	30	13	15	14	5
B1 – Niveau seuil	14	15	27	12	13	17
A2 – Intermédiaire ou de survie	12	13	24	13	16	21
A1 – Introductif ou de découverte	33	25	25	41	37	36
Pré-A1 – Débutant	14	17	11	19	20	21

Une performance plus élevée pour la première langue étrangère n'est pas étonnante, étant donné qu'en général cette langue est apprise plus tôt et avec un nombre d'heures plus conséquent. Dans la plupart des pays ou des communautés linguistiques participant à l'Enquête, la première langue étrangère est obligatoire, mais pas la seconde langue. De plus, dans la plupart des systèmes éducatifs, la première langue étrangère est l'anglais et l'exposition à cette langue à travers Internet et les autres médias traditionnels et plus récents est plus importante. Une conclusion-clé de l'Enquête est que ces facteurs contribuent au fait que les résultats en anglais soient relativement meilleurs que les résultats dans les autres langues. En fait, même dans les systèmes éducatifs où l'anglais est enseigné en tant que seconde langue étrangère, la performance en anglais a tendance à être plus élevée que dans l'autre langue testée.

Les réponses des élèves aux questionnaires, concernant notamment leur perception de l'utilité de l'anglais, leur degré d'exposition à cette langue et son utilisation à travers les médias traditionnels et plus récents, montrent aussi que l'anglais a un statut particulier.

Performance par système éducatif

Les compétences en langues étrangères varient beaucoup d'un pays à l'autre.

La proportion des élèves atteignant chaque niveau varie énormément d'un système éducatif à l'autre, pour toutes les langues (et à la fois pour la première et la seconde langue étrangère) et pour toutes les activités langagières.

L'Enquête montre que pour la première langue étrangère, la proportion des élèves atteignant le niveau de l'utilisateur indépendant varie de 82% à Malte et en Suède (pour l'anglais) à seulement 14% en France (pour l'anglais) et 9% en Angleterre (pour le français).

Pour la seconde langue étrangère (excepté l'anglais), le niveau de l'utilisateur indépendant est atteint par 4% des élèves en Suède (pour l'espagnol) et 6% en Pologne (pour l'allemand), alors que 48% des élèves aux Pays-Bas atteignent ce niveau en allemand.

Le Rapport final contient des résultats détaillés par système éducatif, pour la première et la seconde langue, et par activité langagière.

Beaucoup de systèmes éducatifs ont un niveau de réussite élevé. Cependant, pour la première langue étrangère, il y a six systèmes éducatifs dans lesquels au moins 20% des élèves n'atteignent pas le niveau de l'utilisateur élémentaire (A1) dans une ou plusieurs activités langagières. Pour la seconde langue étrangère, le même constat est fait pour neuf systèmes éducatifs, même s'il est important de noter que cela peut être lié à un temps d'apprentissage plus court.

On observe ces différences de performances non seulement au niveau du système éducatif mais aussi pour un même pays - par exemple, la Suède a de très bons résultats

en ce qui concerne la première langue étrangère (anglais) mais des résultats beaucoup plus faibles en ce qui concerne la seconde langue étrangère (espagnol). Il faut considérer ces différences avec précaution, et tenir compte de la variété des facteurs qui rendent difficile la comparaison de performances : la classe dans laquelle les élèves sont, leur moyenne d'âge, le nombre d'années d'apprentissage de la langue – tous ces éléments peuvent varier en fonction des systèmes éducatifs.

Les tableaux 4 et 5 montrent les résultats pour chaque système éducatif pour la première et la seconde langue étrangère, pour les niveaux A (élémentaire) et B (indépendant).

Tableau 4 : Première langue étrangère- pourcentage d'élèves atteignant les niveaux A ou B en fonction des activités langagières et des systèmes éducatifs

Système éducatif	Langue	Compréhension écrite			Compréhension orale			Production écrite		
		Pre -A1	A	B	Pre -A1	A	B	Pre -A1	A	B
Bulgarie	Anglais	23	43	34	23	37	40	15	52	32
Communauté flamande de Belgique	Français	12	63	24	17	62	20	19	59	22
Communauté française de Belgique	Anglais	10	59	31	18	55	27	6	65	29
Communauté germanophone de Belgique	Français	10	52	38	11	49	40	8	51	41
Croatie	Anglais	16	44	40	12	32	56	5	49	45
Espagne	Anglais	18	53	29	32	44	24	15	58	27
Estonie	Anglais	7	33	60	10	27	63	3	37	60
France	Anglais	28	59	13	41	46	14	24	61	16
Grèce	Anglais	15	40	45	19	35	46	7	41	53
Malte	Anglais	4	17	79	3	11	86	0	17	83
Pays-Bas	Anglais	4	36	60	3	21	77	0	39	60
Pologne	Anglais	27	49	24	27	45	28	19	59	23
Portugal	Anglais	20	53	26	23	39	38	18	55	27
Slovénie	Anglais	12	42	47	5	28	67	1	51	48
Suède	Anglais	1	18	81	1	9	91	0	24	75
UK Angleterre	Français	22	68	10	30	62	8	36	54	10

Tableau 5 : Deuxième langue vivante - pourcentage d'élèves atteignant les niveaux A ou B selon les activités langagières et les systèmes éducatifs.

Système éducatif	Langue	Compréhension écrite			Compréhension orale			Production écrite		
		Pre -A1	A	B	Pre -A1	A	B	Pre -A1	A	B
Bulgarie	allemand	24	51	25	25	52	22	24	60	16
Communauté flamande de Belgique	anglais	2	18	80	1	12	87	0	27	72
Communauté française de Belgique	allemand	14	62	24	13	59	28	4	66	29
Communauté germanophone de Belgique	anglais	3	44	53	4	32	64	0	43	57
Croatie	allemand	29	57	13	23	61	16	20	69	11
Espagne	français	5	54	41	20	61	19	7	67	26
Estonie	allemand	17	56	27	15	60	24	10	68	22
France	espagnol	18	68	14	19	71	10	24	68	8
Grèce	français	35	54	10	37	52	11	49	35	16
Malte	italien	16	50	34	17	37	46	31	46	23
Pays-Bas	allemand	3	43	54	1	39	60	1	68	31
Pologne	allemand	41	53	6	45	50	5	45	48	7
Portugal	français	20	66	14	25	64	11	32	60	8
Slovénie	allemand	21	57	23	12	60	28	9	72	19
Suède	espagnol	24	69	7	37	60	3	45	52	2
UK - Angleterre	allemand	36	58	6	28	66	6	26	68	6

Performance selon les langues

L'anglais est la langue que les élèves sont le plus susceptibles de maîtriser

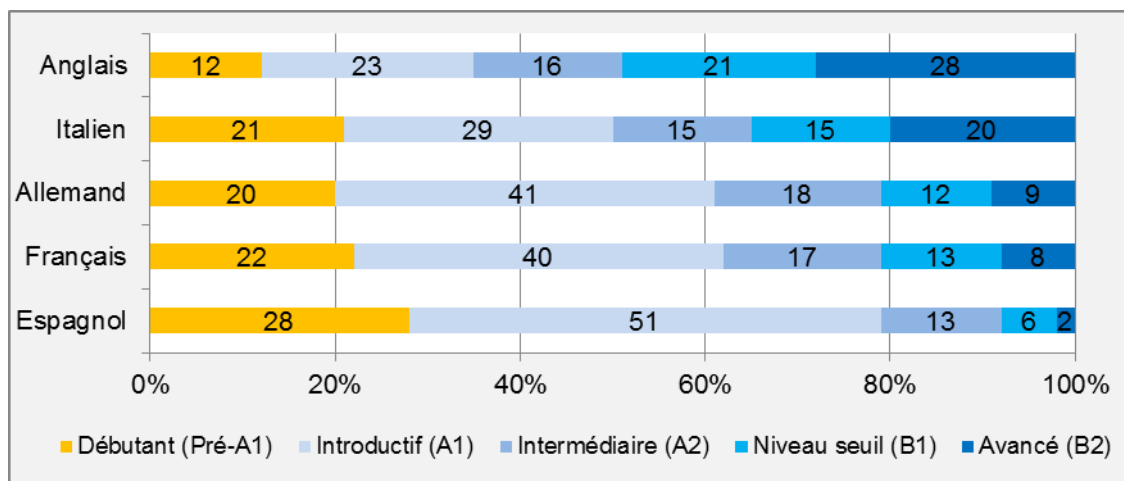
Les résultats de l'Enquête ESLC confirment que l'anglais est la langue la plus apprise par les élèves européens. C'est aussi celle qui est perçue comme la plus utile et pour la majorité des élèves testés, la plus facile à apprendre.

L'Enquête montre qu'on observe les meilleures performances dans les pays où la langue testée est perçue comme utile, et là où les élèves y sont le plus exposés notamment à travers les médias traditionnels ou récents, ce qui est clairement le cas de l'anglais. Le fait que les parents connaissent une langue étrangère a un impact positif surtout pour

l'anglais dont le statut spécial va au-delà de la génération testée, et ceci est particulièrement visible dans certains pays.

En termes de réussite selon les langues, environ 50% des élèves testés en anglais atteignent les niveaux de l'utilisateur indépendant B1 ou B2 quelle que soit l'activité langagière ; de même environ 35% des élèves testés en italien, un peu plus de 20% des élèves testés en allemand et français et environ 10% des élèves testés en espagnol. Il faut rappeler que les langues ont été testées dans un plus ou moins grand nombre de systèmes éducatifs (un seul pour l'italien et deux pour l'espagnol). Les performances, pour chaque langue, ont été calculées en effectuant la moyenne des scores obtenus pour les différentes activités langagières par tous les élèves testés en première ou deuxième langue étrangère. C'est ce que montre le schéma 1.

Schéma 1 : Pourcentage d'élèves atteignant les différents niveaux selon la langue (moyenne des activités langagières)



Créer un indicateur européen de compétences linguistiques

L'un des objectifs de l'Enquête ESLC est de rechercher les informations permettant la création d'un indicateur européen de compétences linguistiques. Un moyen simple d'obtenir un tel indicateur est de faire la moyenne entre la proportion des élèves ayant atteint les différents niveaux du CECR en compréhension écrite, compréhension orale et production écrite. Dans les schémas 2 et 3, cet indicateur donne un aperçu des performances des différents systèmes éducatifs en première et deuxième langue étrangère. La « moyenne ESLC » correspond à la moyenne des performances des 16 systèmes éducatifs qui ont participé à l'Enquête (voir aussi le tableau 2). Les scores des élèves correspondent à la moyenne des scores obtenus pour les 3 activités langagières évaluées lors de l'Enquête. La langue testée (AL - allemand, AN - anglais, ES - espagnol, FR - français, and IT - italien) est indiquée entre parenthèses.

Schéma 2 : Première langue étrangère. Pourcentage d'élèves de chaque système éducatif ayant atteint les différents niveaux (moyenne des 3 activités langagières)

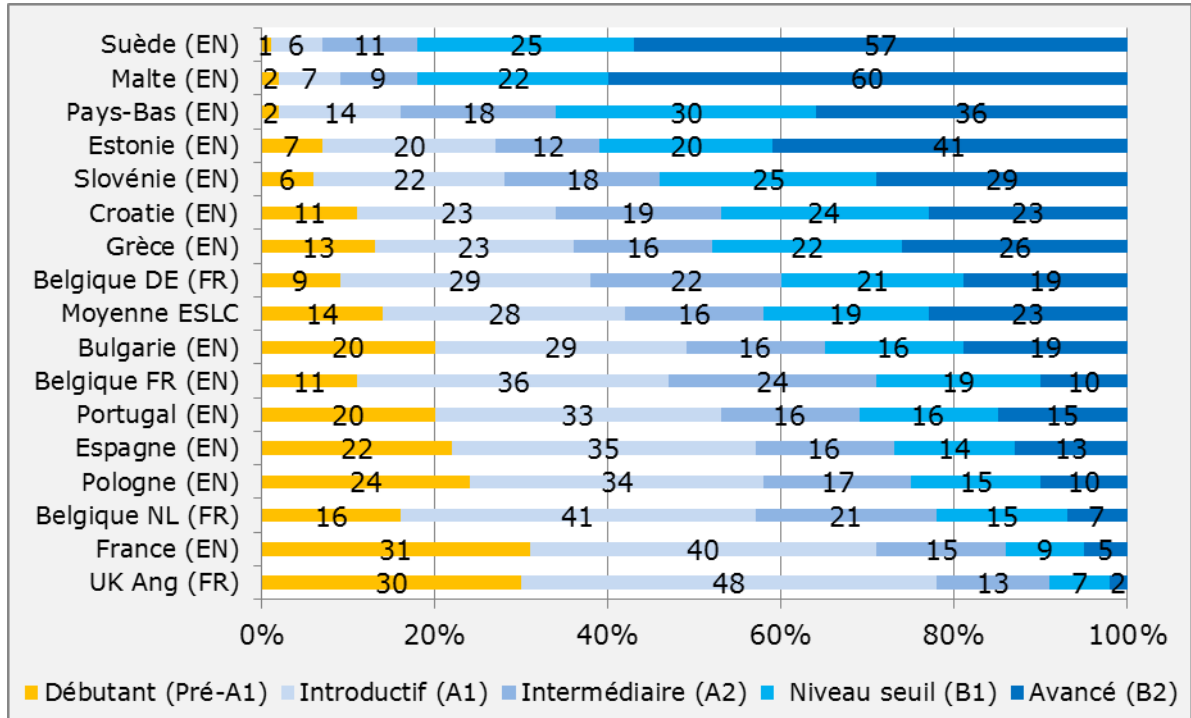
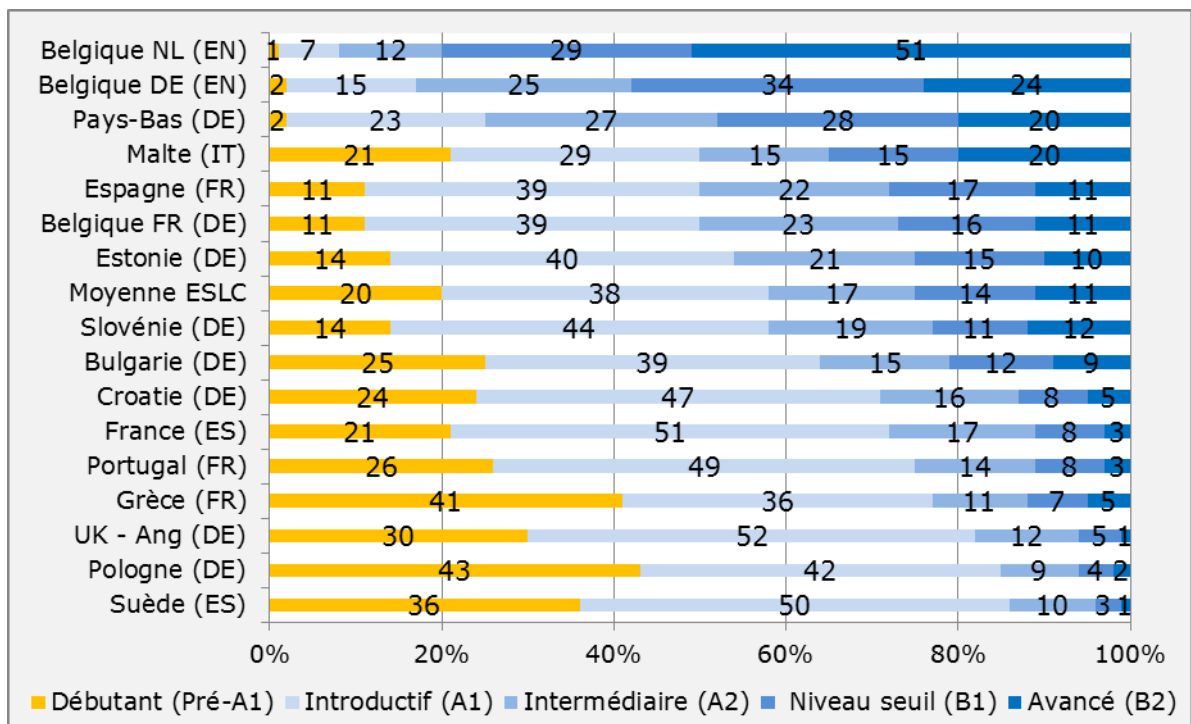


Schéma 3 : Deuxième langue étrangère. Pourcentage d'élèves de chaque système éducatif ayant atteint les différents niveaux (moyenne des 3 activités langagières)



Les systèmes éducatifs sont classés dans ces tableaux selon les performances des élèves. Un classement plus élevé indique qu'une plus large proportion d'élèves a atteint les niveaux indépendants (B1 ou B2) et qu'une plus faible proportion a atteint le niveau élémentaire (A1) ou débutant (pre-A1).

Les schémas 2 et 3 montrent les performances relatives des systèmes éducatifs évaluées selon ce simple indice de performance globale. Les résultats de l'Enquête *ne peuvent pas se résumer à ces seuls pourcentages*. La deuxième phase de l'Enquête devrait inclure la production orale et devrait permettre de mettre au point un indicateur plus élaboré.

Bilan : les questionnaires contextuels

Les informations recueillies lors de l'analyse des questionnaires contextuels permettent de « faciliter une comparaison plus efficace des politiques linguistiques, et des méthodes d'enseignement des États membres, afin d'identifier et de partager les bonnes pratiques. »^v C'est pourquoi cette étude porte sur les facteurs contextuels qui peuvent être modifiés par des politiques éducatives ciblées, tel que l'âge où on commence à apprendre une langue étrangère ou la formation des professeurs. L'Enquête fait ressortir des différences entre les systèmes éducatifs et même à l'intérieur de ceux-ci dans trois domaines généraux de politiques éducatives, et explique en quoi celles-ci peuvent entraîner des différences en termes d'aptitude linguistique.

D'autres facteurs indépendants de toute politique éducative tels que le contexte démographique, socio-économique et linguistique ne sont pas explicitement analysés dans le rapport final. Néanmoins des données sur le statut socio-économique ont été recueillies et peuvent être analysées par les systèmes éducatifs eux-mêmes.

Généralement les élèves disent avoir commencé tôt leur apprentissage d'une langue étrangère (avant ou durant l'école primaire) et la plupart d'entre eux apprennent deux langues. Cependant il y a des différences considérables entre les systèmes éducatifs quant à la première année d'apprentissage d'une langue étrangère, le nombre d'heures de cours et le nombre de langues proposées ou apprises.

- *Les résultats de l'Enquête montrent que plus on apprend tôt une langue étrangère, et plus on apprend de langues modernes ou anciennes, plus l'aptitude linguistique dans la langue testée est élevée.*

Le but est aussi de créer un environnement propice à l'apprentissage des langues, où différentes langues peuvent être entendues et lues, où les locuteurs de toutes les langues se sentent valorisés et où l'apprentissage des langues est encouragé.^{vi} On constate de nettes différences entre les possibilités offertes aux élèves d'apprendre une langue de manière informelle (tels que la perception que les élèves ont de la connaissance de la langue par leurs parents, les voyages individuels à l'étranger, la fréquence du doublage ou du sous-titrage dans les médias, et l'exposition des élèves à la langue à travers les médias traditionnels ou récents.)

- *On observe une relation positive entre l'aptitude linguistique dans la langue testée et la perception que les élèves ont de la connaissance de cette langue par leurs parents. De même si les élèves y sont exposés et l'utilisent à travers les médias traditionnels ou récents.*

On note des différences quant au degré de spécialisation dans l'apprentissage des langues, l'accès aux TIC, le nombre de professeurs invités venant de l'étranger et les moyens mis en œuvre pour les enfants de migrants. Néanmoins, les échanges scolaires, et la participation à des projets consacrés aux langues encore trop peu fréquents et la plupart des aspects concernant les pratiques de classe montrent relativement peu de variation entre les systèmes éducatifs (tels que l'utilisation des TIC pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, l'importance relative que les professeurs accordent à certaines compétences ou activités langagières, l'accent mis sur les similitudes entre les langues, et l'attitude des élèves envers la langue étudiée, son utilité et la difficulté perçue). Seulement le temps dévolu à la production orale pendant les cours montre de nettes différences entre les systèmes éducatifs.

- *Les élèves qui trouvent utile d'apprendre la langue tendent à atteindre un plus haut niveau d'aptitude linguistique et les élèves qui trouvent la langue difficile un plus bas niveau d'aptitude linguistique. De même plus les professeurs et les élèves utilisent la langue pendant les cours, plus la relation avec la langue sera positive. En général, les différences concernant le degré de spécialisation dans la langue, l'accueil de professeurs venant d'autres communautés linguistiques, et les moyens mis en œuvre pour les enfants de migrants n'ont pas d'impact évident sur l'apprentissage de la langue étrangère.*

Améliorer la formation initiale des professeurs et s'assurer que tous les professeurs en exercice prennent part à la formation continue est l'un des moyens essentiels pour assurer la qualité de l'instruction dans le système scolaire dans son ensemble. En général, la plupart des professeurs ont de bonnes qualifications, ont suivi des études supérieures à un niveau élevé, sont diplômés et sont spécialisés dans l'enseignement des langues. De plus il a été mis en évidence qu'il y avait peu de variation entre les systèmes éducatifs concernant les stages et l'expérience des professeurs même si des différences existent quant au nombre de langues que les professeurs enseignent. Généralement dans l'ensemble des systèmes éducatifs, seule une petite proportion des professeurs ont participé aux échanges scolaires en dépit des possibilités de subventions pour de telles visites dans un certain nombre de systèmes éducatifs. Nous avons constaté des différences notables entre les systèmes éducatifs quant au manque de professeurs et dans la formation au CECR ou à son utilisation et dans une moindre mesure le portfolio ; l'utilisation véritable du portfolio semble peu fréquente. En ce qui concerne la formation professionnelle, en dépit de nettes différences dans l'organisation de la formation continue (tels que les primes, les périodes pendant lesquelles les professeurs peuvent se former et le mode de formation), la participation indiquée et le type de formation est plutôt semblable dans les systèmes éducatifs.

- *Les différents indices ayant trait à la formation initiale et continue n'ont que peu d'incidence sur l'aptitude linguistique. Pour la plupart des indices cette absence de cause à effet peut être attribuée au fait que les systèmes éducatifs se*

ressemblent. Pour d'autres en revanche, telles que la formation au CECR et son utilisation, on note des différences importantes dans les décisions politiques, et cependant ces différences n'expliquent pas les différences d'aptitude linguistique.

Défis pour l'apprentissage des langues en Europe

Les résultats de l'Enquête soulignent les défis qui devront être relevés par les États membres et l'Union européenne afin d'améliorer les compétences linguistiques en Europe :

1. Il faut améliorer les compétences linguistiques des élèves de manière significative et les systèmes éducatifs doivent augmenter leurs efforts pour préparer tous les élèves à une formation ultérieure et au marché du travail. L'échange de bonnes pratiques grâce à la méthode ouverte de coordination sera l'un des outils qui permettra d'atteindre les objectifs de Barcelone : améliorer la maîtrise de compétences de base, notamment par l'enseignement d'au moins deux langues étrangères.
2. Les politiques linguistiques devraient tout mettre en œuvre pour créer un cadre de vie et d'apprentissage favorable aux langues à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et des autres institutions du système éducatif. Les politiques linguistiques devraient promouvoir les occasions d'apprendre de manière informelle en dehors de l'école, et envisager l'exposition aux langues à travers les médias traditionnels ou récents, y compris l'impact du doublage ou du sous-titrage à la télévision et au cinéma. En général, les politiques linguistiques devraient faire en sorte que les citoyens en général, et les jeunes en particulier, se sentent capables d'apprendre des langues et en voient l'utilité.
3. La grande diversité des capacités en langue étrangère entre les États membres montre le riche potentiel pour des échanges entre pairs permettant de partager les expériences en termes de politique linguistique et d'apprentissage. L'Enquête montre que les systèmes éducatifs peuvent avoir une influence positive en instaurant l'apprentissage précoce des langues, en augmentant le nombre de langues étrangères apprises, et en promouvant des méthodes permettant aux élèves et aux professeurs d'utiliser les langues étrangères pour établir une véritable communication pendant les cours.
4. La place de la langue anglaise comme compétence de base et comme outil pour la recherche d'emploi et le développement professionnel nécessite de mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer les compétences dans cette langue.

5. Bien que toutes les langues ne présentent pas le même intérêt pour entrer sur le marché du travail, la diversité linguistique reste vitale pour le développement personnel et culturel. C'est pourquoi, la nécessité d'améliorer les compétences en langues pour pouvoir être recruté à l'ère de la mondialisation doit être associée à la promotion de la diversité linguistique et du dialogue interculturel.

Références

ⁱ Communication de la Commission au Conseil du 13 avril 2007 intitulée « Cadre pour l'enquête européenne sur les compétences linguistiques » [COM (2007) 184 final – Non publiée dans le Journal Officiel]

ⁱⁱ Conseil européen de Barcelone, 15 et 16 mars 2002: Conclusions de la présidence. Barcelone

ⁱⁱⁱ Communication de la Commission du 1er août 2005 – L'indicateur européen des compétences linguistiques [COM(2005) 356 final - Non publiée dans le Journal Officiel]

^{iv} Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer (Conseil de l'Europe/Les éditions Didier, Paris 2001)

^v Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil: L'indicateur européen des compétences linguistiques. COM(2005) 356 final. 5. Bruxelles.

^{vi} Enseignement des langues: In the spotlight.

http://ec.europa.eu/education/languages/language-teaching/doc24_en.htm